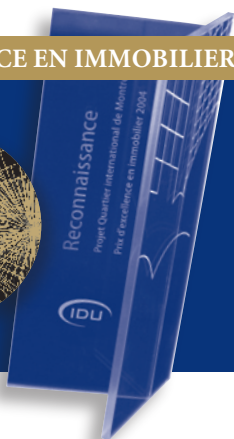




INSTITUT
DE DÉVELOPPEMENT
URBAIN DU QUÉBEC

Le guide du participant

LES PRIX D'EXCELLENCE EN IMMOBILIER 2009



Bélanger Sauvé
AVOCATS

sont fières de s'associer à ce prix
à titre de commanditaires principaux

Reconnaissance

Projet Quartier international de Montréal
Prix d'excellence en immobilier 2004



10
ans

Pourquoi participer ?

Les projets gagnants recevront le **trophée des Prix d'excellence en immobilier de l'IDU Québec**, une reconnaissance de prestige partagée par toute l'industrie immobilière au Québec.

La remise du prix à l'équipe gagnante se fera lors du *Sommet immobilier*, le mardi **24 mars 2009** devant plus de 800 participants. Un moment privilégié où l'attention des participants sera à son meilleur. Cette année, tous les projets soumis entre le **2 et le 5 mars 2009** et répondant aux critères de sélection bénéficieront aussi d'une visibilité lors de la *Soirée Immobilière* et du *Sommet immobilier*.

Éligibilité de votre projet

Tout projet immobilier réalisé substantiellement à 80% ou plus ainsi que toute transaction dont le contrat est signé au cours de l'année 2008 est éligible au prix d'excellence 2009.

Participer, c'est simple et gratuit !

Il vous suffit de présenter votre projet en précisant comment il répond aux deux critères suivants:

1 **INNOVATION (50%) – On retrouve sous ce thème les solutions créatives en réponse au marché, qui distinguent le projet.**

- Nous vous invitons à nous présenter votre projet en décrivant en quoi il est innovateur et comment il se distingue en apportant des solutions nouvelles, innovantes soit par rapport aux questions de marché (niches, ciblage etc.), soit par un design particulier, par la qualité de l'aménagement du site, du fonctionnement du site et des bâtiments, d'agencement des unités, services, etc. soit par un financement inédit, par la gamme des services offerts, par la structure organisationnelle particulière mise en place pour la réalisation du projet, soit en raison d'une organisation juridique unique ou toute collaboration inusitée avec des partenaires privés, publics ou parapublics etc.

2 **CONTRIBUTION (50%) – Intégration du projet par ses volets sociaux, économiques, environnementaux ou communautaires.**

- Ce deuxième critère vous permet de présenter votre projet en décrivant sa contribution tant sociale, politique, environnementale que communautaire. Nous vous invitons à faire ressortir la spécificité de votre projet sous ses aspects d'intégration au voisinage, au plan social et économique, par exemple : l'intégration de composantes telles le transport actif, transport public, ouverture sur l'environnement humain, partage d'infrastructures publiques telles des salles communautaires, des bibliothèques etc. Faire ressortir également comment votre projet s'intègre à son environnement physique et en quoi il contribue à l'amélioration de cet environnement par la mise en valeur d'éléments naturels, la préservation de berges, de paysages naturel et urbain etc.

Précisions importantes

- Les **critères sont identiques** pour les deux catégories (volet commercial et volet résidentiel)
- L'inclusion **de photos** à votre documentation est **obligatoire** (L'autorisation du principal intéressé est nécessaire)
- Votre argumentation devra être développée dans un document contenant un **maximum de 5 pages**
- Les soumissions devront parvenir en **cinq (5) exemplaires** aux bureaux de l'IDU Québec entre le **2 et le 5 mars 2009, avant midi.**



Pour toute information supplémentaire, veuillez joindre :

Dominique Gagnon

Directrice des événements et du marketing
514-866-3625, poste 26
dgagnon@iduquebec.com

Catherine Thibault

Coordonnatrice des événements et du marketing
514-866-3625, poste 21
cthibault@iduquebec.com

2

DEUX CATÉGORIES

10

ans



Les prix d'excellence en immobilier de l'IDU Québec reconnaissent la gamme des disciplines impliquées dans la création de solutions immobilières gagnantes tout en

mettant en lumière le rôle catalyseur des propriétaires, des promoteurs immobiliers et des gestionnaires.



Prix d'excellence de l'IDU Québec à caractère **commercial**

Est éligible à ce prix, toute entreprise ou individu directement responsable du succès d'un projet immobilier éloquent **dans le domaine commercial**.

Jury attribué à ce prix :

- Monsieur Michael Brooks, *directeur général, REALpac et professeur associé, Ted Rogers School of Management, Ryerson University*
- Monsieur Laurier Cloutier, *journaliste financier, La Presse*
- Monsieur Jacques St-Pierre, *titulaire de la Chaire SITQ d'immobilier, ESG-UQAM et professeur de développement immobilier à l'UQAM*
- *Présidente du jury* : Madame Jocelyne Chevrier, *Chef Ventes aux Grandes entreprises, Hydro-Québec*



Prix d'excellence de l'IDU Québec à caractère **résidentiel**

Est éligible à ce prix, toute entreprise ou individu directement responsable du succès d'un projet immobilier éloquent **dans le domaine résidentiel**.

Jury attribué à ce prix :

- Madame Isabelle Bougie, *directrice régionale Souscription, Société canadienne d'hypothèques et de logement*
- Monsieur Raphaël Fishler, *professeur agrégé, École d'urbanisme, Université McGill*
- Monsieur Hugo Joncas, *journaliste, Les Affaires*
- *Président du jury* : Pierre B. Paquin, *Avocat, Bélanger Sauvé Avocats*

Votre candidature

Nous vous invitons à vérifier les étapes à suivre dans la préparation de votre dossier de candidature.

- 1) Éligibilité du projet :**
80% et plus de votre projet immobilier a été complété au cours de l'année 2008.
- 2) Critères :**
Votre argumentation répond essentiellement aux critères d'innovation et de contribution
- 3) Document :**
Votre document est clairement identifié et comprend un maximum de cinq (5) pages.
- 4) Visuel :**
Des photos sont incluses à votre document et vous avez l'autorisation du principal intéressé, si nécessaire.
- 5) Exemplaيرة :**
Votre document est disponible en cinq (5) exemplaires.
- 6) Délais :**
Votre matériel doit parvenir au bureau de l'IDU Québec au plus tard le **5 mars 2009 avant midi.**

Merci et bonne chance !



10
ans

Institut de développement urbain du Québec

1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2115

Montréal (Québec) H3B 2N2

Tél. : 514-866-3625 • Téléc. : 514-866-0166